

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021 DELIBERATION N° 2021-99

L'an deux mille vingt et un, le 05 du mois de juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 29 juin 2021, s'est assemblé au Rocher de Palmer, Salle 1200, à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers votants : 33

Etaient Présents: Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUI, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÖET, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir: Fernanda ALVES ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Gérard CASTAIGNEDE, Fathia BARKA ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOUI, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Philippe TARDY.

Objet | Convention de partenariat avec l'Education Nationale et l'ITEP Bellefonds pour la création d'une Unité d'Enseignement Externalisée à l'école Maternelle Gambetta

L'Education Nationale a créé via son décret 2009-378 du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés et à la coopération des établissements, les Unités d'Enseignements Externalisées (UEE).

Ce dispositif a pour but de transplanter une classe d'un Etablissement Médico-social en milieu ordinaire (écoles) pour permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap, conformément à leur Projet Personnalisé de Scolarisation.

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Bellefonds accueille des enfants de 2 à 12 ans présentant des difficultés pouvant perturber leur socialisation et leur scolarité.

Afin de favoriser l'inclusion d'enfants suivis au sein de l'ITEP Bellefonds, un projet a été construit entre la ville de Cenon, l'ITEP Bellefonds et l'Éducation Nationale pour créer une UEE maternelle au sein de l'école maternelle Gambetta.

Cette école accueillera à partir du 21 septembre 2021, 4 à 6 enfants suivis au sein de l'ITEP Bellefonds 2 matinées par semaine. Les enfants seront encadrés par des professionnels de l'ITEP.

La convention proposée détaille les modalités de partenariat entre la ville de Cenon, l'ITEP et l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,

33 voix pour

0 abstention

0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat tripartite pour permettre le développement de cette UEE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20210705-2021-99-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2021 Publication : 08/07/2021 Jean-François Egron

Maire de Cenon

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.